Communauté de communes
de la région de Nozay

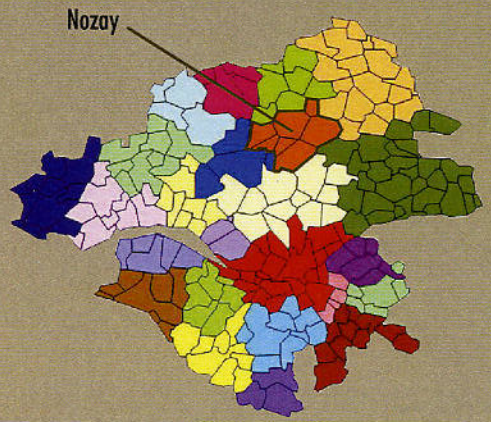

La Loire-Atlantique, espace de vie et d'activités industrielles, tertiaires et agricoles de 1 300 000 habitants, est un département qui bouge. De manière volontariste, nous voulons identifier les enjeux et les projets pour l'avenir en prenant en compte la diversité des identités agricoles des territoires.

Nous avons choisi de regarder l'agriculture dans le périmètre dessiné par les intercommunalités, qui sont les nouvelles entités de réflexion et de décision pour les territoires. L'agriculture et les agriculteurs doivent faire valoir leur place et leur mission dans ces espaces : contribuer à l'équilibre des territoires, pour les femmes et les hommes qui y vivent, pour les femmes et les hommes qui y travaillent.

Michel LOQUET,
Président de la Chambre d'agriculture

L'agriculture, facteur d'équilibre au sein des territoires

L'agriculture de Loire-Atlantique s'exerce dans un département en plein développement et sur un territoire où les zones naturelles protégées représentent 10 % de l'espace départemental. Le développement de la métropole Nantes - Saint-Nazaire irradie aujourd'hui tout l'espace départemental.

Près de 3 habitants sur 4 habitent dans des communes de plus de 5 000 habitants. Atout ou handicap ?

Répartition de la population

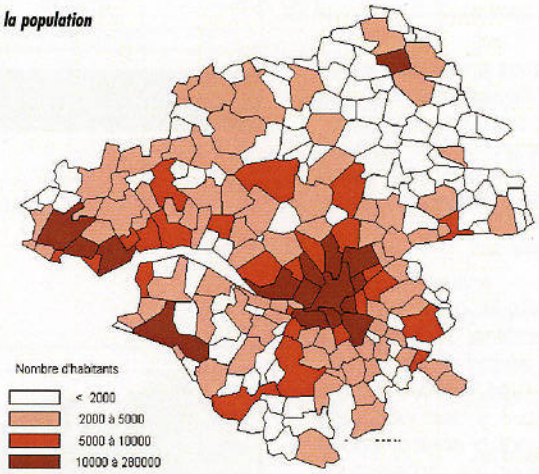

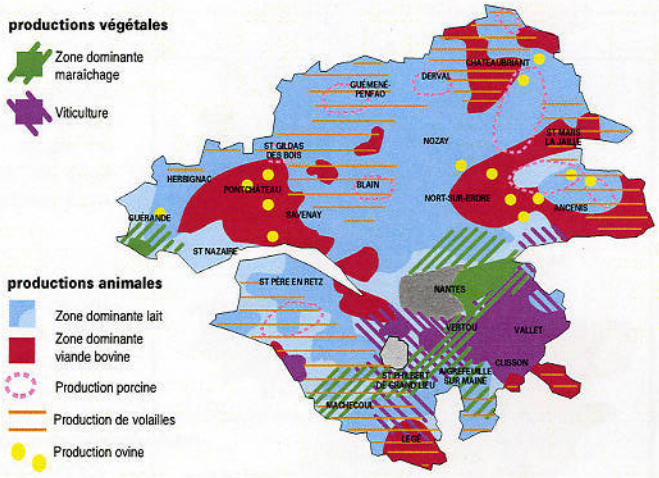

A travers les 7 000 exploitations agricoles du département, l'activité de production fournit près de 18 000 emplois. Les deux tiers sont occupés par des chefs d'exploitation ou conjoints et un tiers par des salariés (équivalent temps plein). Les emplois salariés sont en augmentation depuis plusieurs années dans toutes les productions, mais plus de 80 % restent le fait d'exploitations en légumes, fleurs, fruits et viticulture. Globalement, une exploitation agricole génère ou maintient quatre emplois : soit 28 000 actifs à la production dans les industries agro-alimentaires et les services. L'activité agricole valorise plus de 400 000 hectares, soit plus de 60 % de la surface départementale. Les productions sont très variées. En concurrence permanente avec le développement de l'habitat et des infrastructures, l'agriculture contribue fortement à la vie économique et participe au paysage de notre département et à son attractivité.

La Communauté de communes de la région de Nozay est constituée de sept communes : Abbaretz, La Grigonnais, Nozay, Puceul, Saffré, Treffieux, Vay. Elle comprenait en 1999 une population de 10 920 habitants. Cette population est en accroissement rapide, notamment du fait de sa position à proximité de l'axe Nantes-Rennes (effet "quatre voies").

CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIRE-ATLANTIQUE

© Chambre d'agriculture 44

Les productions

Le territoire de la communauté de communes de la région de Nozay est un secteur très agricole, où cohabitent de nombreuses productions : élevage laitier, viande bovine, volaille, porc…

Le quota laitier moyen par atelier est de 238 780 litres, proche de la moyenne départementale qui est de 232260 litres.

Les références laitières cumulées de la communauté de communes de la région de Nozay sont aujourd'hui de 44,4 millions de litres, en légère diminution (- 4 %) depuis 1981–1982 (- 6,2 % pour l'ensemble du département).

Nombre d'exploitations déclaration Pac	310
Nombre d'exploitants lait-viande	255
Nombre d'exploitants en système bovin viande	40
Nombre d'exploitants en volailles	11
Nombre d'exploitants en porc	5
Surface déclarée Pac	19 900 ha
Scop (céréales – oléagineux)	8 850 ha
Références laitières cumulées	44 400 000 l
Nombre de vaches allaitantes primées	2 700
Nombre de bovins mâles primés	2 310

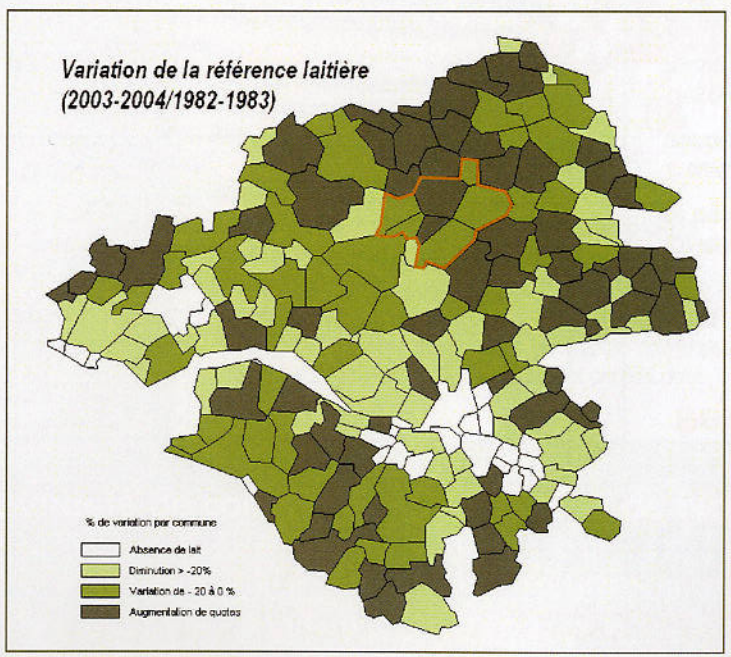

Place des Cuma et des associations de remplacement

Sur le département, les 236 Cuma emploient 170 salariés temps plein.

Les 25 associations de remplacement regroupent 4800 adhérents (soit un chef d'exploitation sur deux), dont 3700 fournissent du travail à 126 équivalents temps plein.

Ces formes associatives constituent souvent un tremplin pour l'installation des jeunes en agriculture.

Sur le territoire de la région de Nozay, la FD Cuma recense 394 exploitations adhérentes aux Cuma locales.

Les associations de remplacement recensent 257 adhérents et 187 souscripteurs Cara (contrats assurance remplacement).

Cela démontre bien la forte implication des agriculteurs dans les structures associatives ou coopératives.

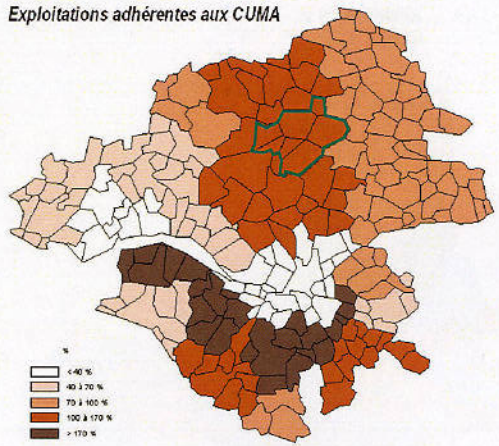

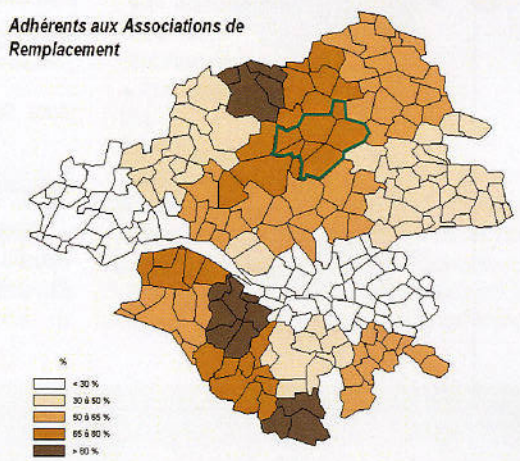

L'agriculture de la communauté de communes de la région de Nozay

Le produit des quatre taxes

Les ressources fiscales totales de la région de Nozay sont modestes, comparativement aux secteurs urbanisés et industrialisés : 441 € de produit fiscal par habitant (Nantes-Métropole, 1 065, Castelbriantais, 637) et voisines de secteurs ruraux comparables : 426 € pour le secteur de Derval, 444 pour le secteur de Guéméné Penfao.

La taxe professionnelle arrive en tête des quatre taxes avec 38,3 % des ressources fiscales.

La part du foncier non bâti atteint 12,7 % et reflète l'importance des espaces ruraux encore aujourd'hui sur le secteur (moyenne départementale 1,5 %).

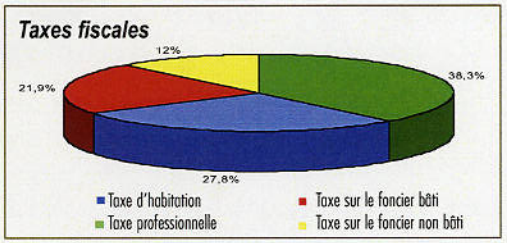

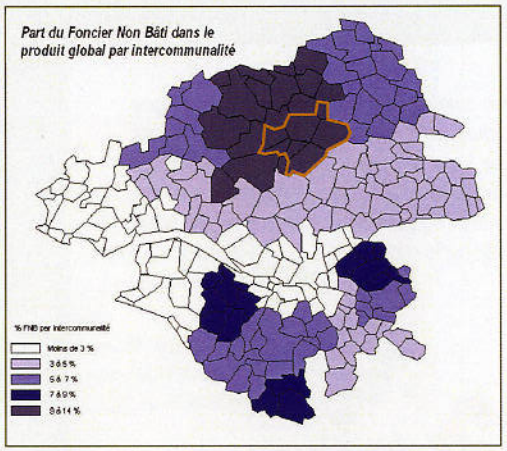

Traduction de la politique agricole commune (Pac)

Les droits à paiement unique (DPU), dispositif européen de compensation des baisses des prix agricoles réunissent l'ensemble des primes Pac pour une exploitation. Pour la région de Nozay, ils se chiffrent à 313 € par hectare, découplage total et aides laitières comprises. On compte 19 890 ha admissibles. Le DPU moyen en Loire-Atlantique est de 330 € par hectare.

La valeur ajoutée agricole totale sur le territoire est de 13,26 millions d'euros (selon l'estimation de la Chambre d'agriculture), soit 25 114 € pour chacun des 528 chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs et salariés d'exploitation que compte le territoire en matière agricole. C'est une des plus fortes valeurs ajoutées sur le département. En Loire-Atlantique, cette valeur ajoutée varie de 12 780 à 34 400 € par actif plein temps (moyenne départementale : 24 600 €).

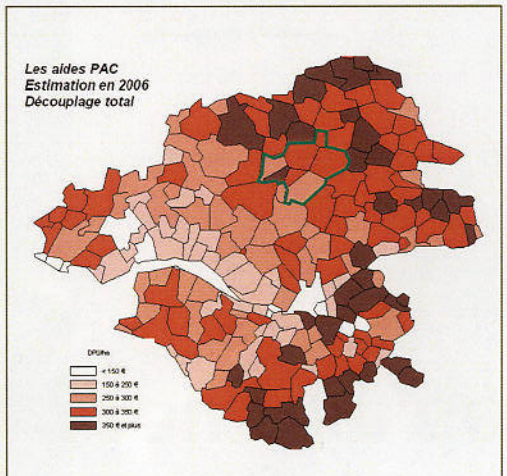

Emploi, installation

Sur le territoire de la région de Nozay, nous avons recensé 390 chefs d'exploitation, 58 conjointes collaboratrices et 81 salariés d'exploitation dans la production agricole en équivalent temps plein.

Une des questions posées est la place des femmes dans les exploitations agricoles et son évolution future.

Evolution du taux de remplacement

Au cours des six dernières années (2000-2006), depuis la mise à jour du répertoire des exploitations agricoles, il y a eu 46 installations (DJA et Conseil général), sans compter les installations hors procédure (50 par an pour l'ensemble de la Loire-Atlantique). Le taux de remplacement serait supérieur à 90 % (9 entrées pour 10 départs), du fait de la pyramide des âges (doublement des départs).

En Loire-Atlantique, nous avons globalement enregistré deux arrivées pour trois départs sur cette période, une installation sur deux se réalise en société et plus du tiers des nouveaux agriculteurs ne sont pas d'origine agricole. Enfin, 25 % des nouveaux agriculteurs sont des femmes.

A partir de 2006, le rythme d'installation actuel ne permettra pas de pérenniser ce taux de remplacement.

La place des moins de 40 ans est supérieure à celle du département (beaucoup d'installations ces dernières années).

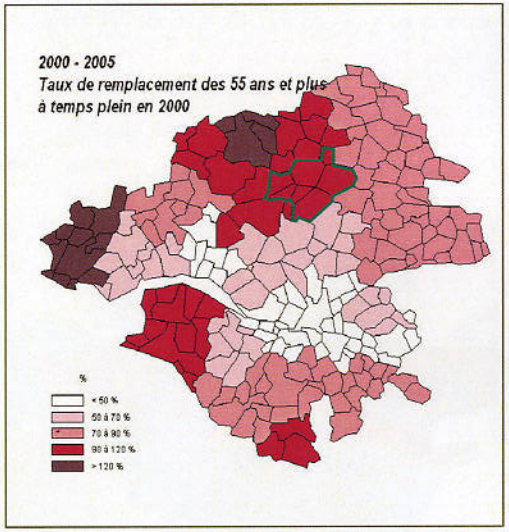

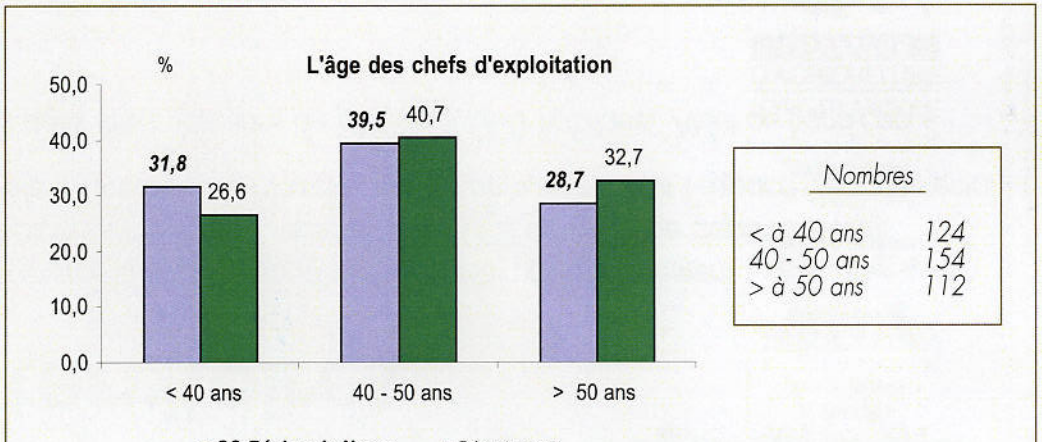

© Chambre d'agriculture 44

Réflexions professionnelles locales

LES ENJEUX AGRICOLES

Des atouts à conforter

La dynamique d'installation (50 % des installations du Pays de Châteaubriant se font sur Nozay-Derval).

Le développement de l'agriculture de groupe, sous forme sociétaire, Cuma et associations de remplacement.

Les droits à produire (notamment quotas laitiers) et moyens de production sont importants sur le secteur et la collecte très diversifiée.

La valeur ajoutée liée à l'élevage est essentielle pour le maintien de nombreux actifs.

Le développement récent d'activités agrotouristiques et de circuits courts.

⚠ Faiblesses

- *L'accélération des départs (pyramide des âges)*
- *Des femmes de moins en moins présentes sur les exploitations agricoles.*
- *Des parcellaires d'exploitation de plus en plus éclatés.*
- *Des systèmes de production d'élevage remis en cause sur des zones sensibles (captage de Saffré) ou du fait de la pression organique (canton de Derval).*
- *Des sièges d'exploitation fragiles (soit vétustes, soit du fait du logement d'habitation) non transmissibles en l'état.*

Des opportunités à saisir

Un tiers des démarches d'installation viennent de la part des jeunes, en dehors du cadre familial ou d'origine non agricole (2/3 se réalisent dans le cadre d'une succession familiale).

La restructuration possible du parcellaire lors des mouvements de foncier (transmission, échanges…).

L'ouverture du territoire sur les consommateurs des zones urbaines (effet "quatre voies").

Des outils de collecte et de transformation des productions agricoles.

Le projet de technopôle environnemental initié par les communautés de communes et le Pays de Châteaubriant : biocarburants, valorisation des déchets, énergies renouvelables…

⚠ Menaces

- *La pression foncière du fait de l'urbanisation diffuse ou du fait des besoins d'infrastructures nouvelles (extension des zones d'activités, projet gazier, impacts du projet d'aéroport…).*
- *Les conséquences de la réforme structurelle de la Politique agricole commune.*
- *La remise en cause des politiques contractuelles de l'Etat (CTE, CAD…).*
- *L'augmentation forte du coût de l'énergie.*

Les enjeux des dix années à venir

Renouveler l'image des métiers de l'agriculture en termes de qualité de vie, gestionnaires de l'espace et ouverts sur le territoire.

Renforcer les cohérences d'un territoire en fort accroissement de population, coexistence des activités agricoles avec les activités nouvelles à organiser. Il existe un décalage entre les visions et les attentes des agriculteurs et celles des autres acteurs du territoire.

Conforter les productions d'élevage, activités fondamentales du Pays de Châteaubriant.

Assurer le maintien d'un bon rythme d'installation en favorisant de nouveaux modes de transmission.

Leviers – initiatives à prendre – projets

Faciliter les transmissions des outils de production par le repérage et la confortation de sites fragiles et par le développement de formules innovantes de transmission – installation.

Promouvoir la richesse et la diversité des métiers d'agricultrices, centrés sur des activités de production et de gestion.

Renforcer l'agriculture associative (agriculture de groupe, adaptation des Cuma).

Anticiper et accompagner les restructurations foncières au niveau intercommunal.

Promouvoir des techniques d'économie d'énergie et développer des projets collectifs d'énergies renouvelables.

Promouvoir les démarches qualité dans les filières de production et le développement des démarches de proximité auprès des consommateurs urbains.

CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIRE-ATLANTIQUE

Direction territoire et environnement

Jean-Noël Chaucesse
✆ 02.40.16.37.70

Maison régionale
✆ 02.40.55.68.08

Rue P.A. Bobierre
La Géraudière
44939 Nantes cedex 9

Document réalisé par la Chambre d'agriculture 44 • Juin 2006 • © Chambre d'agriculture 44
Cartographies : sources : Draf, DDAF, Chambre d'agriculture, Fdc, Cuma ; réalisation : Chambre d'agriculture 44 • Graphiques et tableaux : sources DDAF, MSA, DGI ; réalisation : Chambre d'agriculture 44